

Mai 2016

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (http://veillecep.fr/).

NB: La veille du CEP est une activité de sélection <u>d'informations extérieures au ministère</u>, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie

Chargée de mission Veille et Alimentation Centre d'études et de prospective

Sommaire

INTERNATIONAL	2
PROSPECTIVE - ENVIRONNEMENT	3
POLITIQUES AGRICOLES ET RURALES	7
RECHERCHE	10
ALIMENTATION	11
OUVRAGES	13
PORTRAIT	16
BRÈVES	17
ÉVÉNEMENTS A VENIR	25

INTERNATIONAL

Lancement de l'Agricultural Data Coalition et du Ag Data Transparency Evaluator aux États-Unis

Début mars, l'American Farm Bureau Federation, des universités américaines et des entreprises du secteur agricole ont formé l'Agricultural Data Coalition, dans le but d'aider les agriculteurs à mieux gérer l'ensemble de leurs données. En effet, l'exploitation des nombreuses informations récoltées par les agriculteurs suscite un certain intérêt et pourrait, par exemple, leur permettre de prendre des décisions économiques plus rapidement, d'identifier les marges d'amélioration sur leur exploitation ou encore de réduire leurs coûts de production. Cependant, la propriété, la confidentialité, la sécurité, la disponibilité, l'utilisation et la diffusion de ces informations, en particulier à des tierces parties (chercheurs, assureurs, gouvernement, fournisseurs d'intrants, etc.) font débat.

S'appuyant sur la charte des Principes pour la confidentialité et la sécurité des données (*The Principles for Data Privacy and Security*), mise en place en novembre 2014, l'*Agricultural Data Coalition* crée une plate-forme permettant de stocker les données des agriculteurs tout en en préservant le contrôle, et en particulier la diffusion. Grâce à cet outil, ils pourront se concentrer sur les décisions à prendre à partir de l'analyse de leurs informations, plutôt que sur la gestion de celles-ci.

En parallèle, un second outil, l'<u>Ag Data Transparency Evaluator</u>, a été installé par l'American Farm Bureau Federation et un ensemble d'acteurs de la filière agricole. L'objectif est d'aider les producteurs à analyser les contrats qui les lient aux fournisseurs de logiciels d'aide à la décision ou du machinisme : types de données collectées, propriété, utilisation et partage de ces données, confidentialité, sécurité. Dix questions permettent ainsi de déterminer le(s) type(s) d'informations récoltées et leur utilisation par le fournisseur de technologie. Les produits respectant la charte sont labellisés *Ag Data Transparent*.



Christophe Malvezin, Service Agricole et Agroalimentaire, Ambassade de France aux États-Unis

Sources:

Ag Data Coalition

http://agdatacoalition.org/new-farm-data-coalition-puts-farmers-in-drivers-seat/1

American Farm Bureau Federation

http://www.fb.org/newsroom/news article/409/

Logiques d'acteurs et marchés fonciers en Roumanie

Dans le dernier numéro de *Cahiers Agricultures*, un article analyse les stratégies d'acteurs dans le domaine du foncier agricole en Roumanie. Les auteurs montrent que la faiblesse du marché foncier (achat-vente) dans ce pays est liée à l'offre très réduite. Les propriétaires privilégient en effet le mode de faire-valoir indirect (location ou métayage) pour des raisons :

- économiques : la location apporte un complément aux revenus du ménage et le métayage contribue à son alimentation ;
- patrimoniales : l'attachement à la terre et à la propriété privée demeure essentiel après l'expérience collectiviste.

Ainsi, les exploitations familiales et les sociétés commerciales (à capitaux étrangers et nationaux), qui ne peuvent pas accéder au foncier du fait de la faiblesse de l'offre, ont recours à la location de terres ou au métayage. Les deux chercheurs constatent que les sociétés commerciales, souvent en position de force au niveau financier, sont en mesure d'imposer les termes des contrats aux petits propriétaires fonciers, et donc des prix que les exploitations familiales ne peuvent pas concurrencer. À titre d'exemple, une société a dû négocier 764 contrats pour 630 ha pris en location. Les auteurs notent l'émergence, dans ce contexte, de phénomènes de « tenure inversée » qui s'inscrivent dans des dynamiques de concentration de terres à grande échelle : les petits propriétaires cèdent en faire-valoir indirect une partie ou la totalité de leurs disponibilités foncières à des tenanciers économiquement plus favorisés.

En complément de cet article, et toujours sur la Roumanie, signalons que l'association AGTER vient de publier un rapport qui, dans une première partie, traite de l'évolution historique des structures agraires jusqu'à nos jours, puis aborde les enjeux actuels de l'agriculture roumaine à travers un diagnostic agraire effectué dans la région de Mangalia (sud-est du pays). La deuxième partie analyse les aspects juridiques et socio-économiques liés au foncier, permettant de mieux comprendre le contexte global de l'agriculture roumaine, ses spécificités et ses besoins de réformes.

Céline Fabre, Centre d'études et de prospective

Sources:

Cahiers Agricultures

http://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/pdf/2016/02/cagri160031.pdf AGTER

http://www.agter.org/bdf/ docs/batagoiu-2016-roumanie-histoire-agraire.pdf

PROSPECTIVE - ENVIRONNEMENT

Plantes et dioxyde de carbone : rétrospective et effets à horizon lointain

Dans un article paru dans *Nature Climate Change*, une équipe internationale de 32 chercheurs s'est intéressée à l'évolution du couvert végétal, soit environ 32 % de la surface de la Terre (plantes et forêts comprises), sur la période 1982-2009. Utilisant des données satellitaires pour déterminer la surface foliaire, leur travail montre une tendance globale à son augmentation pour 25 à 50 % du couvert (*greening*), et une diminution pour moins de 4 %. Les auteurs ont complété cette approche par des modèles globaux d'écosystèmes afin d'identifier les facteurs déterminants, et leurs poids respectifs dans ces évolutions passées. La fertilisation liée au dioxyde de carbone (CO₂) expliquerait 70 % de cette augmentation de la surface foliaire, notamment au niveau des tropiques. D'autres facteurs comme le nitrogène (9 %), le changement climatique (hors

effet CO₂; 8 %) ou les modifications du type de couvert (4 %) contribuent également à ces évolutions. Les chercheurs soulignent enfin le rôle du changement climatique dans les hautes latitudes et sur le plateau tibétain, ainsi que celui de la modification du couvert végétal dans le sudest de la Chine et à l'est des États-Unis.

Une seconde étude, publiée également dans *Nature Climate Change*, explore l'effet combiné d'une concentration plus importante de dioxyde de carbone dans l'atmosphère sur les rendements des cultures et sur la productivité de l'eau (i.e. quantité produite par unité d'eau). Les auteurs ont étudié 4 cultures (blé, maïs, soja et riz), mobilisant des modèles globaux du climat et de fonctionnement des cultures. Deux scénarios ont été considérés, avec comme principale différence le niveau de concentration de CO₂. Cette dernière double entre 2000 et 2080 dans le premier cas, et est maintenue au niveau des années 2000 dans le second. L'étude conclut que le CO₂ permet de compenser – complètement ou partiellement selon les cultures –, les effets du changement climatique et réduit la consommation d'eau (de 4 à 17 %). Les auteurs soulignent la nécessité de travaux de terrain, en particulier dans les zones arides où les incertitudes sur les effets du CO₂ sont les plus importantes.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Sources: Nature Climate Change

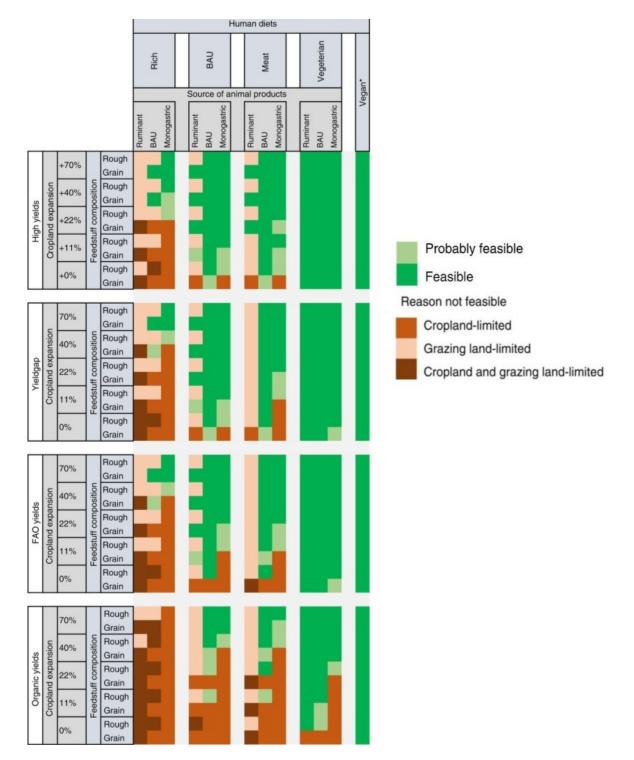
http://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate3004.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2995.html#affil-authhttp://www.nature.com/nclimate2995.html#affil-auth

https://www.sciencedaily.com/releases/2016/04/160426162610.htm https://www.sciencedaily.com/releases/2016/05/160504092936.htm

Des scénarios pour répondre à la demande globale alimentaire en 2050 sans déforestation

Six chercheurs de l'Institute of Social Ecology et de l'Institut de recherche en agriculture biologique à Vienne ont passé au crible 500 scénarios de production et demande alimentaires. avec comme contrainte initiale l'absence de déforestation à l'horizon 2050. Les principales variations entre ces scénarios tiennent au niveau des rendements, au pourcentage d'expansion des zones cultivées (0 à +70 %) en particulier sur les prairies très productives, à la composition du régime alimentaire des animaux d'élevage, à l'origine de la viande dans l'alimentation humaine (parts des ruminants, des monogastriques) et aux régimes alimentaires humains. Sont distingués les régimes suivants: VEGAN avec uniquement une base végétale (2 636 kcal/pers/jour), VEGETARIAN sans viande mais avec des œufs et du lait (2 636 kcal/pers/jour), MEAT (2 648 kcal/pers/jour), BAU en ligne avec les projections de la FAO en 2050 et RICH où le régime alimentaire nord-américain de 2000 domine (3 546 kcal/pers/jour). Tous ces régimes, sauf BAU, supposent une convergence mondiale des quantités ingérées per capita. La figure ci-dessous présente l'ensemble des scénarios, des hypothèses sous-jacentes et les résultats en termes de faisabilité. Cette dernière correspond à l'adéquation entre l'offre et la demande alimentaires. Si la demande est supérieure à l'offre de 5 % (cropland-limited) et/ou si les seuils écologiques de pâturage sont dépassés (grazing-land limited), le scénario est considéré comme non réalisable.

Scénarios et hypothèses sous-jacentes (régimes alimentaires en colonne, modes de production en ligne). Les zones en vert foncé correspondent aux scénarios considérés comme faisables, en vert clair comme probablement faisables. Les autres couleurs indiquent les raisons de la non faisabilité.



Source: Nature Communications

D'après le jeu d'hypothèses retenu, un peu moins de 60 % des scénarios sont jugés réalisables. Les hypothèses en termes de régimes alimentaires jouent un rôle important en comparaison avec celles touchant aux rendements ou à l'expansion des cultures. Tous les scénarios avec le régime VEGAN et 94 % dans le cas VEGETARIAN seraient réalisables, contre

2/3 en BAU et 15 % pour le régime MEAT. Par ailleurs, l'exercice de modélisation réalisé montre que la convergence des régimes alimentaires diminue l'autosuffisance des pays en développement. Néanmoins, cette étude ne tient pas compte des effets du changement climatique et n'intègre pas des considérations autres que biophysique (ex : flux de biomasse non contraint par des dimensions économiques ou des barrières à l'échange).

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source: Nature Communications

http://www.nature.com/ncomms/2016/160419/ncomms11382/full/ncomms11382.html

Multiplication des éco-labels : un impact difficile à établir tant sur l'environnement que sur le commerce

Répondant à la montée des préoccupations environnementales, les dispositifs d'écoétiquetage se sont beaucoup développés ces dernières années. Si leur diversité est aujourd'hui bien décrite, les conséquences de leur foisonnement pour un même secteur, voire un même produit, sont encore mal connues. Une publication récente, dans la collection *Working Papers* de l'OCDE, fait le point sur les recherches menées et identifie les questions restant à défricher.

La concurrence entre les labels permet-elle d'accroître le niveau d'exigence environnementale ou, *a contrario*, est-elle un moyen pour les entreprises de « verdir » leur offre ? La réponse n'est pas univoque : tout dépend du secteur et du type d'éco-étiquetage. Les modèles théoriques existants, peu nombreux à confronter plusieurs systèmes d'éco-étiquetage, ne permettent pas d'apporter une réponse claire. L'article se focalise ensuite sur quelques exemples (café, cacao, produits forestiers), ces marchés étant confrontés à une multiplication des éco-labels, d'origine non gouvernementale ou mis en avant par les négociants internationaux.

Selon une enquête menée par le <u>Comittee on Sustainability Assessment</u> auprès des producteurs de café et de cacao dans douze pays, ceux ayant fait le choix de plusieurs écolabellisations ont des résultats économiques et une efficacité environnementale supérieurs à la moyenne. Le secteur forestier se caractérise quant à lui par la coexistence de deux standards internationaux portés par des ONG, FSC (*Forest Stewardship Council*) et PEFC (*Program for the Endorsement of Forest Certification*), qui convergent avec le temps. 10 % environ des forêts certifiées pourraient l'être sous les deux systèmes simultanément, sans qu'il soit actuellement possible de déterminer la portée environnementale ou économique de cette situation.

Enfin, le développement des étiquetages s'appuyant sur l'empreinte carbone ou environnementale, basé sur l'<u>analyse du cycle de vie (ACV)</u>, pourrait devenir la source principale des perturbations des marchés intérieurs et internationaux, en raison des difficultés méthodologiques rencontrées pour vérifier les éléments affichés. Différentes initiatives sont actuellement en cours afin de limiter ces risques. Les auteurs rappellent à ce titre l'<u>expérimentation menée en France</u> qui couvrait, entre autres, le secteur de la production agricole.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : OCDE

http://dx.doi.org/10.1787/5jm0p33z27wf-en

POLITIQUES AGRICOLES ET RURALES

Les soutiens ciblés et les mesures du 2^e pilier de la PAC plus efficaces pour la création d'emplois

Alors qu'un <u>projet de rapport</u> intitulé *Comment la PAC peut-elle améliorer la création d'emplois dans les zones rurales*? a été présenté par l'eurodéputé E. Andrieu, fin avril, en Commission Agriculture du Parlement européen, une <u>étude</u> a été publiée sur le même sujet par les services du Parlement. Les auteurs, un consortium de chercheurs autrichiens et britanniques, font un état de l'art des connaissances sur le sujet, complété par plusieurs études de cas.

De la littérature ressortent des conclusions mitigées sur les effets de la PAC sur l'emploi. Elle a certes permis le maintien en activité des exploitations agricoles, puisqu'il est estimé qu'une suppression des aides conduirait à la disparition de 30 % d'entre elles. Mais une majorité d'études conclut à des effets négatifs de cette politique sur l'emploi. Encouragée par la PAC, l'intensification de l'agriculture a conduit à une baisse constante de l'utilisation de main-d'œuvre dans le secteur depuis les années 1990. Cette baisse, surtout de la main-d'œuvre familiale, n'a pas été compensée par des créations dans d'autres secteurs tels que l'agroalimentaire.

Les effets sur l'emploi sont différents selon les types d'instruments. Les aides découplées apparaissent moins efficaces que celles liées aux mesures agro-environnementales, aux zones défavorisées ou aux investissements. Au sein du 1^{er} pilier, les soutiens directs auraient créé plus d'emplois dans les pays ayant explicitement ciblé celles-ci sur la création d'emplois (Royaume-Uni, République Tchèque, Pologne). Mais, de manière générale, cette création serait plutôt liée aux mesures du 2^e pilier.

Une part importante des emplois induits par la PAC sont non agricoles. Les études de cas amènent les auteurs à conclure que les régions qui ont fait le choix de la spécialisation agricole (ex : Nord-Pas de Calais) ont créé moins d'emplois que celles qui ont favorisé la diversification des activités, par exemple avec l'agro-tourisme (ex : Murcie en Espagne). Le programme LEADER, associant agriculteurs et acteurs ruraux, est un levier utile à ce titre.

De manière générale, les effets de la PAC sur l'emploi ont été assez peu étudiés et plusieurs questions mériteraient d'être approfondies selon les auteurs. À l'heure où l'emploi devient un enjeu prioritaire pour la Commission européenne, cette étude constitue un état des lieux utile.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Sources : Parlement européen

http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/573418/IPOL_STU

%282016%29573418 EN.pdf

http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?

type=COMPARL&mode=XML&language=FR&reference=PE580.547

Évolutions structurelles des exploitations agricoles en Europe : sortie du document de référence d'un atelier organisé par la Comagri et le Parlement européen

Daté de mars 2016, ce rapport analyse les évolutions structurelles récentes des exploitations agricoles en Europe de l'Ouest, dans un premier temps, chez les dix nouveaux États membres dans un second temps, avant de développer des propositions détaillées pour améliorer les outils de la Politique Agricole Commune (PAC).

Parmi les principales conclusions de l'analyse des évolutions en Europe de l'Ouest, on peut noter le constat du maintien d'exploitations de tailles petite et moyenne, ces dernières générant globalement plus de richesse que les plus grandes structures. Les auteurs insistent sur le fait que de nombreuses grandes fermes, sur-endettées et particulièrement sensibles à la volatilité des prix,

se montrent plus fragiles dans les conditions actuelles d'un marché des matières premières agricoles globalisé. Ils critiquent le fait qu'une part importante des subventions à l'agriculture soit destinée à un petit nombre d'exploitations, avant de proposer une refonte des dispositifs de la PAC pour relancer le développement d'une agriculture créatrice de richesses et productrice d'externalités positives.

En ce qui concerne les dix nouveaux membres de l'est du continent, le rapport insiste sur la grande diversité structurelle et les difficultés qu'ont les autorités de certains États à mettre en place les outils de la PAC. Entre autres recommandations, il est proposé de considérer les nombreuses petites exploitations dans leur diversité, afin de développer des outils adaptés à plusieurs catégories, et d'accélérer la professionnalisation et le développement vers des structures commerciales, avec par exemple des politiques de développement de la coopération adaptées localement.

Enfin, après une analyse fine du rôle des organisations de producteurs (OP), dans le pouvoir de négociation des agriculteurs avec l'aval, trois registres de recommandations sont développés : faire converger à l'échelle européenne les règles appliquées aux OP ; renforcer leurs marges de manœuvre en ce qui concerne la planification de la production ; imposer des tailles minimales d'OP et favoriser leurs regroupements pour accroître leurs pouvoirs de négociation.

Alexis Grandjean, Centre d'études et de prospective

Source : Parlement européen

http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/573428/IPOL_STU

%282016%29573428_EN.pdf

Rapport de la Cour des comptes européenne sur les indicateurs de performance des paiement directs de la PAC



Ce rapport, intitulé Soutien aux revenus des agriculteurs : le système de mesure de la performance mis en place à la Commission est-il bien conçu et repose-t-il sur des données fiables ?, examine la nature et la représentativité des informations sur le revenu agricole collectées par les États membres et rassemblées au niveau européen. L'audit se base sur l'examen des informations communautaires et sur des visites dans six pays (Allemagne, Espagne, France, Pays-Bas, Pologne, Roumanie), représentant plus de 50 % du budget de l'Union consacré à l'agriculture. Les données examinées sont celles qui constituent les Comptes Économiques Agricoles (CEA), le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et les nouveaux indicateurs d'évaluation de performance du Cadre Commun de Suivi et d'Évaluation (CCSE) de la PAC.

Les principales critiques, déjà faites par la Cour en 2002 et 2007, sont que les définitions statistiques du « revenu agricole » ne permettent ni une estimation directe du niveau de vie des agriculteurs, ni d'évaluer la dépendance du secteur aux aides. Dans sa réponse publiée en annexe du rapport, la Commission rappelle que ces outils n'ont pas été créés avec cet objectif et indique que « les sources de revenus complémentaires qui ne présentent clairement pas un caractère agricole sont d'une importance mineure pour la PAC ». La Cour souligne néanmoins que, depuis 2014, le RICA collecte des informations complémentaires sur les autres revenus découlant d'activités liées à l'exploitation

Une attention particulière est à porter aux conclusions de la Cour des comptes, relatives

aux nouveaux indicateurs de performance des aides directes du premier pilier, qui devront être mis en œuvre à mi-parcours de la programmation 2014-2020. Pour la Cour, ces indicateurs devront mesurer l'effet combiné des mesures. Elle recommande qu'ils se basent sur des valeurs de référence (revenus des exploitations, revenus des facteurs, revenus non-agricoles) et que le lien entre leur évolution et celle desdites mesures soit clairement établi.

Ce dernier point est à retenir à l'heure où les dispositifs de saisie des données pour le paiement des aides du premier pilier sont en cours de finalisation et où les États membres se mettent à peine en ordre de marche.

Gaétane Potard-Hay, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes européenne

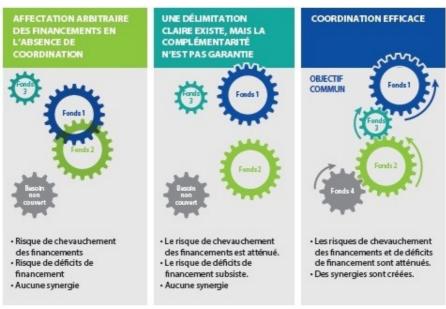
http://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=35782

Aide de l'UE en faveur des infrastructures rurales : une meilleure utilisation des ressources est possible

Dépeuplement et manque de possibilités économiques sont parmi les défis majeurs auxquels sont confrontées les zones rurales. Pour y répondre et accroître la croissance économique de ces territoires, l'Union européenne cofinance des infrastructures (routes, systèmes de gestion des eaux, équipements sociaux et culturels), dans le cadre des programmes de développement rural de ses États membres : 13 milliards d'euros pour la période 2007-2013, soit 13,5 % du FEADER programmé, pour un volume total d'investissements de 29 milliards d'euros.

La Cour des comptes européenne, dans l'exercice de sa mission d'audit de la performance et de la conformité, s'est intéressée à cet important domaine budgétaire encore très soutenu dans la programmation 2014-2020 : dans un rapport spécial publié en février dernier, elle établit, à partir d'un échantillon de 48 projets répartis dans cinq États membres – Allemagne (Saxe), Espagne (Estrémadure), Italie (Sicile), Pologne et Roumanie -, un constat mitigé sur l'utilisation des ressources allouées. Elle pointe notamment l'insuffisante coordination avec d'autres financements, nationaux ou européens (FEDER, fonds de cohésion), du fait de délimitations peu satisfaisantes et de la faiblesse des mécanismes devant garantir leur complémentarité. La figure ci-dessous montre comment une meilleure coordination pourrait conduire à une amélioration des résultats.

Coordination des sources de financement dans un secteur ou un territoire donné



Source : Cour des comptes européenne

La Commission européenne s'est attachée à renforcer la cohérence entre les différents fonds de l'UE pour la période de programmation 2014-2020, afin de remédier aux faiblesses du passé, en publiant notamment une communication le 14 décembre 2015 intitulée : « Optimiser la contribution des Fonds structurels et d'investissement européens à la stratégie de croissance de l'Union européenne » (voir à ce sujet un <u>précédent billet sur ce blog</u>).

Les États membres doivent de leur côté adopter une approche coordonnée et sélective de l'aide entre les différents échelons (national, régional, local) et secteurs (public/privé), en particulier dans le domaine des infrastructures rurales où la continuité du financement est essentielle.

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes européenne

http://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=35306

RECHERCHE

Où en est l'expérimentation animale ?

Le dernier numéro du magazine de l'Inserm *Science&Sant*é consacre un dossier à la recherche animale. Sont abordés tour à tour la réglementation sur le sujet, les apports du modèle animal à la recherche, les alternatives pour demain, et un dernier article porte sur la question : « Jusqu'où peut-on aller pour améliorer la santé humaine ? ». Malgré une réglementation européenne et française protectrice, l'expérimentation animale est contestée par différents acteurs. Une <u>initiative citoyenne européenne</u> a ainsi porté un avis critique auprès de la Commission européenne, qui l'a <u>refusé</u> : l'expérimentation animale se révèle encore indispensable pour certaines recherches, notamment la dernière phase de développement des médicaments, et une interdiction totale sur le territoire européen conduirait à une délocalisation de la recherche dans les pays tiers.

Plusieurs évolutions ont permis une amélioration des pratiques, en particulier l'application raisonnée de la <u>règle des 3R</u> (réduire, raffiner, remplacer). On peut également citer la présentation, par le Réseau d'études fonctionnelles chez les organismes modèles (<u>EFOR</u>), des 35 espèces disponibles, permettant une optimisation du nombre d'animaux utilisés et un choix pertinent de modèle. Des procédés réduisant la souffrance ou permettant d'éviter le sacrifice sont de plus en plus utilisés, telle l'imagerie par scanner.

Par ailleurs, les alternatives à l'expérimentation combinent différentes techniques, utilisées en plusieurs étapes. Tout d'abord, les modèles mathématiques *in silico* donnent des indications sur l'activité biologique d'un produit à partir de ses propriétés moléculaires. Après cette étape, les produits sont testés *in vitro* sur des cellules ou cultures cellulaires, par <u>criblage à haut débit</u>, avant de passer aux tests sur animaux, qui permettent de mesurer les effets sur un organisme entier et de détecter d'éventuels effets secondaires. Ces méthodes ont permis depuis 1990 une baisse de 40 % du nombre d'animaux utilisés.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source: Inserm

http://www.inserm.fr/actualites/rubriques/magazine-science-sante

ALIMENTATION

Insécurité alimentaire des ménages canadiens en 2014

Le 5 avril, le groupe de recherche canadien <u>PROOF</u> a publié son quatrième rapport sur l'insécurité alimentaire dans le pays. Les données utilisées proviennent de l'enquête annuelle *Canadian Community Health Survey* conduite par Statistique Canada, qui collecte des informations sur la santé d'un échantillon représentatif de 60 000 personnes. Depuis 2004, cette enquête comprend un module optionnel (*Household Food Security Survey*) permettant de mesurer, avec 12 questions, l'insécurité alimentaire vécue par les ménages au cours des douze derniers mois : les foyers sont ensuite classés en quatre catégories (sécurité alimentaire, insécurité alimentaire marginale, modérée, sévère). Pour l'enquête de 2014, le module a été administré dans 9 territoires et provinces, et les résultats présentés dans le rapport concernent 82 % de la population canadienne.

De manière générale, 12 % des foyers (3,2 millions de personnes) ont connu une situation d'insécurité alimentaire au cours des douze derniers mois. Près d'un million d'enfants de moins de 18 ans sont concernés, soit plus d'un enfant sur six, et la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus forte dans le nord du pays.

5.5% Moderate food insecurity 3.7% Marginal food insecurity Data Source: Statistics Canada, Canadian Community Health Survey (CCHS), 2014.

Insécurité alimentaire des ménages au Canada en 2014

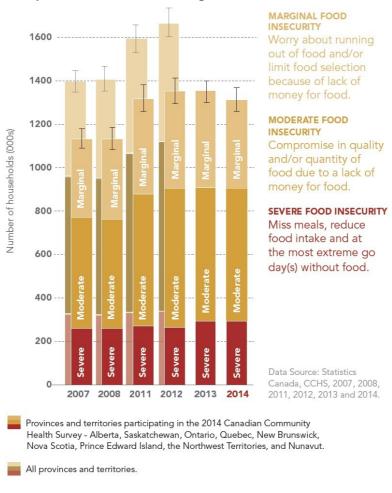
Source : PROOF

Parmi les résultats présentés, on peut retenir les éléments suivants :

- les ménages avec enfants de moins de 18 ans sont plus touchés (15,6 % en moyenne, et 33,5 % pour les familles monoparentales féminines) que les ménages sans enfants (10,4 % en moyenne, 15,7 % pour les personnes seules) ;
- $\!$ 62,2 % des ménages en insécurité alimentaire sont salariés, et 61 % des foyers pour lesquels les aides sociales représentent la principale source sont concernés ;
- la prévalence de l'insécurité alimentaire est légèrement plus élevée en zones urbaines, avec de fortes variations entre villes : 1 ménage sur 6 à Peterborough (Ontario) contre 1 sur 14 à Québec.

Alors que le nombre de ménages en insécurité alimentaire reste plus élevé par rapport à 2008, et ce malgré des efforts en matière de lutte contre la pauvreté, les auteurs soulignent la nécessité d'une mobilisation de tous les niveaux de décision pour réduire ce phénomène, dont les impacts sur la santé des individus et sur le système de santé canadien sont importants.

Evolution de la prévalence des différents degrés d'insécurité alimentaire, de 2007 à 2014



Source: PROOF

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source: PROOF

http://proof.utoronto.ca/resources/proof-annual-reports/annual-report-2014/

Une sociologie politique de la lutte contre le gaspillage alimentaire

La revue Gouvernement et action publique publie, dans sa dernière livraison, un article d'Armèle Cloteau (UVSQ) et Marie Mourad (Sciences Po Paris) intitulé « Action publique et fabrique du consensus. La "lutte contre le gaspillage alimentaire" en France et aux États-Unis ». L'argumentation développée dans cet article s'appuie sur 120 entretiens réalisés dans les deux pays.

Selon les auteurs, depuis la fin des années 2000, ce problème public a permis la convergence de différentes préoccupations : économie des ressources, gestion des déchets, aide alimentaire, etc. Des standards d'action mis au point par des pays comme le Royaume-Uni, souvent cité comme modèle, et promus par les organisations internationales, notamment la FAO, se diffusent dans les sphères gouvernementales. À travers le monde, ce sont parfois les mêmes acteurs (multinationales et réseaux d'ONG) qui s'engagent dans des dispositifs participatifs public/privé de lutte contre le gaspillage.

Dans le cadre de dispositifs comme le Pacte national de lutte contre le gaspillage

alimentaire, en France, ou le *Zero Food Waste Forum*, aux États-Unis, des innovations sont discutées, notamment en matière de logistique. De nouveaux créneaux se structurent autour de la récupération des invendus, parfois redistribués aux plus démunis. Pour les auteurs, cette « approche réformiste d'amélioration progressive » a pour effet de marginaliser les acteurs porteurs d'un discours de sobriété et de réforme des systèmes alimentaires. « La lutte contre le gaspillage alimentaire se révèle alors être un modèle de prise en charge sectorielle et technicienne, reposant principalement sur l'innovation logistique et managériale, par opposition à des mesures prescriptives et à la politisation de l'enjeu ».

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source: Gouvernement et action publique

http://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2016-1-page-63.htm

OUVRAGES

Carl Cederström, André Spicer, *Le syndrome du bien-être*, Éditions l'Échappée, mars 2016 (édition anglaise 2015), 176 pages



Aujourd'hui, se préoccuper de son bien-être est une obligation mentale qui s'impose à chacun de nous. L'individu contemporain est sommé de surveiller sa santé, de canaliser son stress, de souhaiter et de trouver le bonheur. Ce livre ne critique ni n'encense ces évolutions, il cherche à les comprendre en montrant comment ce souci de soi s'est transformé en idéologie, en impératif moral, et en décrivant les tendances qui accompagnent ces nouvelles convictions : coaching, méditation, désir d'authenticité, créativité artistique, fitness, etc., sans oublier les nouveaux rapports à l'alimentation.

L'inquiétude relative au contenu de nos assiettes est centrale dans cette quête de la santé parfaite. Pour les auteurs, le plaisir des papilles et de la commensalité est de plus en plus remplacé par des impératifs diététiques et médicaux. Ce "manger sainement" s'exprime à travers

une multitude d'attitudes et de pratiques : observance de régimes, jeûne, approvisionnement local, "fait maison", *self-tracking*, éducation nutritionnelle en entreprise, etc. Tout ceci procure à bon compte un sentiment de contrôle de soi, de développement personnel et d'élévation morale. Vivre de nouvelles expériences culinaires permet d'affirmer sa modernité et de se distinguer en société.

Ce rigorisme alimentaire modifie la façon dont nous percevons notre corps, ennemi qu'il faut discipliner au prix d'un contrôle tatillon des variations de poids. Dorénavant, manger génère de la tentation, de la honte et de l'anxiété. Plus globalement, les nouveaux "bien mangeants" stigmatisent les récalcitrants, ceux qui ingurgitent trop, trop souvent, trop gras, trop sucré, trop carné, tous les transgresseurs qui mettent en péril leur vie et l'ordre social, et coûtent à la société. Cette culpabilisation des déviants alimentaires, largement entretenue par le néo-hygiénisme des médias, charrie avec elle beaucoup de jugements moraux et de mépris social.

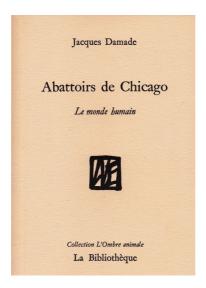
Selon Cederström et Spicer, plus nous démultiplions nos efforts pour accroître notre bienêtre alimentaire, et plus nous devenons frustrés, angoissés, hypersensibles à des sources de malêtre. Au lieu de nous rendre heureux, ce nouvel ascétisme fabrique surtout du repli, du narcissisme, et nous enferme dans un cercle vicieux. Pour ne pas nous condamner à être des mangeurs malheureux, acceptons donc nos imperfections, notre finitude, arrêtons de repousser sans cesse nos limites et de vouloir tout contrôler.

Bruno Hérault, Centre d'études et de prospective

Lien : Éditions l'Échappée

http://www.lechappee.org/le-syndrome-du-bien-etre

Jacques Damade, *Abattoirs de Chicago*, Éditions La Bibliothèque, avril 2016, 91 pages



Ce petit livre raconte l'histoire de la plus grande entreprise humaine de mise à mort d'animaux. Au début du XIX^e siècle, il y avait la plaine immense et sauvage du *Middle West*, qui se remplit progressivement de troupeaux de bovins et de porcs en semi-liberté. Puis fut créée en 1833 la municipalité de Chicago, dont on comptait seulement 4 500 habitants en 1835. C'est en 1848 qu'y fut construite la première gare, élément d'un vaste réseau ferré qui favorisera la circulation des bêtes et des hommes. Si les trains permettent d'acheminer les troupeaux, ils favorisent aussi l'expédition de la viande vers les consommateurs des grandes villes, et ce sont neuf compagnies de chemin de fer qui achètent 1,3 km² de marécage, au sud de Chicago, pour y créer en 1865 l'*Union Stock Yard and Transit Co* ("*The Yard*"). On aménage le long des voies d'immenses parcs à bestiaux et on y centralise les abattoirs.

Pour alimenter les commerces de façon continue, on commence à pratiquer l'abattage d'été, d'où l'obligation de faire venir d'immenses quantités de glace du Wisconsin, puis le premier essai de wagon frigorifique, en 1867, à destination de Boston. C'est le début du bœuf bon marché et de la recherche incessante de nouveaux débouchés, toujours plus éloignés. Simultanément, l'abattage se rationalise, se technicise, devient un travail à la chaîne, fait de tâches distinctes, simplifiées, répétitives, réalisées en cadence : assommer, égorger, échauder, racler, éviscérer, nettoyer les carcasses, découper, scier, expédier, etc. Le temps est compté, il faut tuer en masse, les techniques sont de plus en plus ingénieuses, les dépôts de brevets se multiplient, le parcours de la viande se complexifie, l'organisation du travail est méthodique, efficace, rentable. L'année 1883, la ville ne compte que 400 000 habitants, mais elle devient le plus grand centre d'abattage du monde : 1,9 million de bovins, 5,65 millions de porcs, 750 000 moutons.

Sur ce flux animal se greffe un flux de travailleurs pauvres, chômeurs, vagabonds, prêts à tout pour obtenir un *job*, venus d'Irlande, de Pologne, d'Italie, de Lituanie, d'Allemagne, de Russie, mal payés, souvent blessés, vite remplacés, soumis à de terribles conditions de travail et aux violences entre communautés. Cette « Babel-Chicago » a ses quartiers, ses boutiques, ses traditions, ses nourritures. Plus tard, ces abattoirs de la toute puissance et de la démesure serviront de modèle aux autres industriels, en particulier ceux de l'industrie automobile.

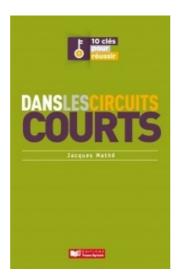
Sur le même sujet, on pourra lire deux grands classiques : *La jungle*, d'Upton Sinclair (1906), et *La mécanisation au pouvoir* (chapitre 4, « La mécanisation et la mort : la viande »), de Siegfried Giedion, (1948). À noter également le témoignage récent de Stéphane Geffroy (*À l'abattoir*, Seuil, avril 2016).

Bruno Hérault, Centre d'études et de prospective

Lien : Éditions La Bibliothèque http://www.editionslabibliotheque.fr/

Jacques Mathé, 10 clés pour réussir dans les circuits courts, Éditions France Agricole, février 2016, 296 pages

Alors que les producteurs fermiers font « figure d'exception dans une ruralité qui se cherche », par un sens du métier conservé et des signes de reconnaissance de la part de leurs clients, cet ouvrage est avant tout un guide, une « revue de détail des incontournables » pour réussir dans les circuits courts. S'appuyant sur une longue expertise au sein du réseau CER France, Jacques Mathé propose un « cadre de référence dans le pilotage des exploitations en circuits courts », structuré autour de 10 clés de succès et illustré de nombreux témoignages en France, mais aussi au Canada.



Demande soutenue, professionnalisation de l'offre, implication des collectivités territoriales sont les déterminants du développement des productions locales. Définies comme un « système productif qui met en avant des savoir-faire, des terroirs, des proximités relationnelles dans un lien direct entre le producteur et le consommateur », ces productions prennent des formes diverses dans leur commercialisation et impliquent un nouveau métier pour les agriculteurs, une modification du fonctionnement de l'exploitation, de l'allocation des moyens de production, le développement de nouvelles compétences. Souplesse, adaptabilité, qualités relationnelles, curiosité, ingéniosité, etc., sont indispensables.

Parce que « l'idéalisme ne doit pas faire oublier le réalisme », J. Mathé propose avec ce livre un outil de travail, 10 clés de base de réussite allant de la « bonne idée qui plaît au porteur de projet... et à ses futurs clients » (clé n°1) à « s'inspirer de l'expérience des producteurs pour réussir » (clé n°10). À titre d'exemple, la clé n°7 détaille un diagnostic des principaux points de vente fermiers, en vente directe (magasin à la ferme, vente en panier, *drives* fermiers, etc.) ou *via* un intermédiaire (grande distribution, commerce de proximité, restauration collective, etc.).

Ces clés sont aussi des entrées intéressantes pour saisir les enjeux du développement des circuits courts, et s'adressent donc plus largement aux acteurs du monde rural (conseillers, associations, financeurs, etc.), aux enseignants ou à tout autre personne intéressée.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Lien: Éditions France Agricole

http://www.editions-france-agricole.fr/10-cles-pour-reussir-dans-les-circuits-courts/

PORTRAIT

L'Institute for European Environmental Policy (IEEP) – Institut pour une politique européenne de l'environnement

L'<u>IEEP</u> est un organisme indépendant et à but non lucratif plaidant pour une politique environnementale forte à l'échelle européenne, à travers de nombreux travaux de recherche, d'analyse et de recommandation de politiques publiques, et une diffusion active de ses résultats. Fondé à Bonn (Allemagne) en 1976, il a ensuite étendu sa présence à d'autres pays européens : Paris, Londres, Arnhem (Pays-Bas). Son siège est aujourd'hui à Londres et il possède une antenne à Bruxelles, à proximité des institutions européennes.



L'IEEP compte une trentaine de salariés et une dizaine d'experts associés. Ses équipes sont composées de chercheurs, universitaires, spécialistes en sciences naturelles et sciences

sociales, de plusieurs pays européens (majoritairement du Royaume-Uni toutefois). Les travaux de l'Institut couvrent le spectre des problématiques environnementales européennes (climat, biodiversité, énergie, ressources naturelles et maritimes, pollutions industrielles, etc.) : l'étude des liens entre agriculture, environnement et territoires ruraux y occupe une place importante et ancienne.

Par ses analyses et développements d'outils de politiques publiques, en particulier dans le champ de l'agro-environnement, l'IEEP <u>a contribué significativement</u> aux évolutions de la Politique Agricole Commune en la matière, parmi lesquelles l'introduction des mesures agro-environnementales, la conditionnalité des aides directes et, plus récemment, leur <u>verdissement</u> (déjà objet d'un <u>premier bilan</u>). L'Institut compte parmi ses membres quelques personnalités influentes dans le domaine de l'économie agricole (dont Alan Buckwell). Il réalise de nombreux travaux pour la Commission européenne et possède un réseau étendu de partenaires parmi les ONG et associations environnementalistes.

En matière de politique agricole, l'IEEP porte une vision centrée sur la fourniture de <u>biens publics</u> par l'agriculture, *via* en particulier la rémunération de services environnementaux (voir à ce sujet un <u>billet sur ce blog</u>). Il a été à l'origine du concept d'agriculture à « Haute Valeur Naturelle », support de biodiversité, ensuite repris par la Commission (voir à ce sujet un autre <u>billet sur ce blog</u>). Enfin, il contribue activement au débat sur la PAC d'après 2020 par sa plate-forme en ligne CAP 2020.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Lien: IEEP

http://www.ieep.eu/

BRÈVES

Vin et changement climatique

Du 10 au 13 avril 2016 s'est tenu, à Bordeaux, un séminaire international sur les enjeux de l'adaptation des filières vitivinicoles au changement climatique. Les <u>thèmes abordés</u> livrent une vue d'ensemble des recherches en cours : simulations climatiques pour différentes régions aux horizons 2050 et 2100 ; impacts sur la vigne (phénologie, utilisation de l'eau, composition des raisins) ; leviers d'adaptation dans les pratiques viticoles et œnologiques ; et enfin, perception des acteurs (viticulteurs, mais aussi consommateurs, conseillers agricoles, etc.). Le tour d'horizon comportait une dimension prospective, avec le rappel des résultats du projet Laccave, mené par l'Inra en collaboration avec l'Inao, FranceAgriMer et Supagro Montpellier, qui décline plusieurs stratégies d'adaptation.

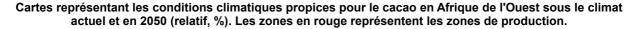
Source: Colloque Climwine

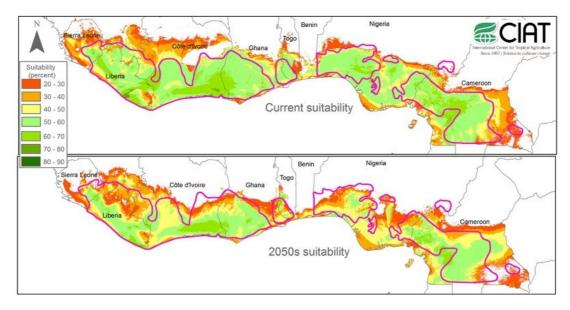
https://colloque.inra.fr/climwine2016

Changement climatique et production de cacao en Afrique de l'Ouest

70 % de la production mondiale de cacao (*Theobroma cacao*) a lieu dans la zone géographique s'étendant de la Sierra Leone au sud du Cameroun. Un article publié dans *Science of The Total Environment* explore la vulnérabilité de cette production au changement climatique, en particulier sous le scénario intermédiaire (RCP 6.0) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Pour ce faire, les effets sur les variables climatiques les plus critiques

ont été étudiés : la température maximum atteinte dans l'année, la pluviométrie totale annuelle, le nombre de mois consécutifs avec des précipitations inférieures à 100 mm, et la différence entre les précipitations et l'évapotranspiration totales.





Au chapitre des résultats, la température maximum en saison sèche deviendrait une limite équivalente, voire plus importante, que la disponibilité de l'eau à l'horizon 2050. De plus, les régions les plus vulnérables sont les zones de transition forêts-savane au Nigeria et dans l'est de la Côté d'Ivoire. Les auteurs soulignent la nécessité de mise en œuvre de stratégies d'adaptation (ex : arbres pour créer de l'ombre), et des changements possibles des zones de production pour compenser les pertes potentielles, cependant avec un risque de déforestation.

Source: *Science of The Total Environment* http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969716304508

Consommation de fruits et légumes : pratiques des Français au fil des saisons

FranceAgriMer a rendu publics mi-avril les résultats d'une étude sur les pratiques et habitudes de consommation de fruits et légumes, réalisée par l'institut CSA sur la base d'un échantillon représentatif de 700 panélistes suivi de décembre 2014 à octobre 2015. Des éléments intéressants sont présentés sur les circuits d'achat, la mise en application des recommandations de consommation journalière, les volumes consommés, la fraîcheur ou encore la consommation responsable. Est soulignée une certaine difficulté à mettre en pratique des attentes et des prises de conscience. Ainsi, par exemple, « la saisonnalité est très présente dans les esprits mais moins dans les assiettes », en particulier pour les légumes.

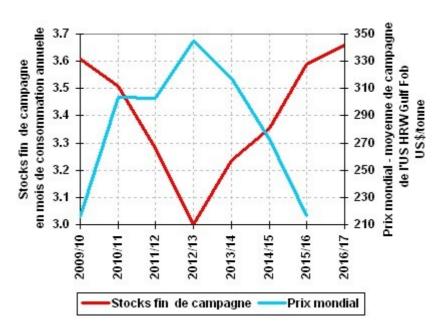
Source: FranceAgriMer

http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Enquete-sur-les-pratiques-et-les-habitudes-de-consommation-des-fruits-et-legumes2/%28filiere%29/2/%28nodeActu%29/228

D'après l'*International Grains Council*, les stocks mondiaux de blé atteindraient 3,66 mois de consommation annuelle sur la campagne 2016/2017

Le 28 avril, l'*International Grains Council* (IGC) a publié ses dernières projections de l'offre et de la demande mondiale en blé pour la campagne 2016/2017. Le fait le plus marquant est la poursuite de la hausse des stocks de fin de campagne : ils devraient culminer durant cette campagne à 218 millions de tonnes, contre 215, 200, 188 et 170 millions de tonnes pour les quatre campagnes précédentes. Ainsi, les stocks auraient progressé de 3 à 3,66 mois de consommation annuelle entre les campagnes 2012/2013 et 2016/2017.

Stocks mondiaux de fin de campagne et prix mondial du blé



Source: IGC: calculs et mise en forme CEP

Ce niveau de stocks projeté pour 2016/2017 dépasserait celui de la campagne 2009/2010 où les cours mondiaux du blé avaient atteint 216 \$/tonne, moyenne de campagne la plus basse enregistrée depuis la crise financière de 2007/2008.

Source: IGC

http://www.igc.int/en/Default.aspx

Gestion des risques et PAC : une étude du Parlement européen critique les dispositifs existants et préconise d'importantes évolutions

Réalisée pour la Commission AGRI du Parlement européen et publiée mi-mars, cette étude avait pour objectif de faire le point sur les dispositifs de gestion des risques liés aux marchés agricoles, et d'en tirer des conclusions et recommandations en vue de la prochaine PAC post-2020.

Après une analyse détaillée des outils de gestion des risques existants et de leur application dans divers pays européens, les auteurs soulignent l'absence préjudiciable d'un dispositif harmonisé, efficace et adapté à l'échelle du continent. Ils insistent sur le fait que la réserve de crise actuelle est inadaptée et peu fonctionnelle. Ils suggèrent la mise en place, en s'appuyant sur des fournisseurs privés d'assurances assistés par des systèmes de réassurance et d'autres dispositifs, d'une ambitieuse boîte à outils de gestion des risques. Les organisations de

producteurs seraient invitées à jouer un rôle de premier plan, tandis que des fonds de mutualisation permettraient de couvrir les pertes de revenu des exploitants participants.

Source : Parlement européen

http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU

%282016%29573415

Au Kazakhstan, une évolution de la réglementation sur la location et la vente des terres agricoles provoque des mouvements de protestation

Comme le rapporte *RFERL*, des évolutions législatives récentes autorisent la location de terres agricoles appartenant à l'État kazakhe à des consortiums étrangers, notamment chinois, et ce pour une durée de 25 ans, et non plus de 10 ans. Ces attributions de terres se feraient par le biais d'enchères. Par ailleurs, des amendements au code foncier permettraient l'achat de plusieurs millions d'hectares de terres publiques par des citoyens kazakhs. Ces évolutions, en discussion depuis plusieurs années, ont été intégrées au code foncier, sur fond de ralentissement économique.

Des rumeurs récentes sur une application de ces réformes, associées à la peur d'un rachat opaque de terres par des oligarques ou des investisseurs chinois, seraient une des causes de manifestations inédites dans ce vaste pays d'Asie centrale. La situation est en pleine évolution et le gouvernement se serait résolu à patienter et à prolonger le moratoire sur l'application de ces changements législatifs.

Source: Radio Free Europe Radio Liberty

http://www.rferl.org/content/kazakhstan-nazarbaev-delays-land-privatization/27717597.html

Immeubles en bois, le ciel pour limite

Bordeaux, Nice, Paris mais aussi Stockholm, <u>Londres</u>: les projets d'immeubles en bois de grande hauteur fleurissent et suscitent l'intérêt des médias. *Les Échos*, mais également *France Télévision* y ont consacré chacun un dossier le mois dernier.

La Tour Hypérion, attendue pour 2020 à Bordeaux



Source : LesEchos.fr d'après Jean-Paul Viguier & Associés

Les avantages du bois d'un point de vue environnemental sont évidents. Mais pourquoi cet intérêt pour les constructions de grande hauteur ? Au-delà de la réduction de l'empreinte carbone de la construction, les immeubles en bois bénéficient d'innovations technologiques au plan structurel : le bois lamellé croisé (CLT) permet la production de panneaux de grande portance, courbes ou rectilignes, concurrençant directement l'acier et le béton. Les limites jusque-là imposées concernant les immeubles de grande hauteur (15 étages et plus), sont en passe d'être levées : c'est le pari qui est fait dans le cadre du <u>plan « Industries du bois »</u> de la Nouvelle France Industrielle.

Alors que les panneaux sont pour une part importante importés d'Allemagne ou d'Autriche, fabriqués à partir d'épicéas, l'objectif poursuivi par le plan est de soutenir et développer une industrie française utilisant la ressource forestière nationale, composée majoritairement d'essences feuillues. Le hêtre pourrait ainsi bénéficier de ce nouveau débouché.

Sources : Les Échos

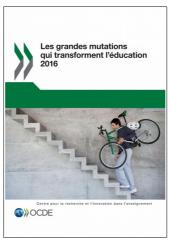
http://www.lesechos.fr/paris-climat-2015/actualites/021824740546-le-decollage-programme-desgratte-ciel-en-bois-1214429.php

francetvinfo.fr

http://culturebox.francetvinfo.fr/tendances/architecture/les-gratte-ciel-en-bois-deviennent-une-vraie-tendance-pour-les-villes-de-demain-238669

L'éducation, au cœur des mutations de la société

L'OCDE vient de publier un exercice de prospective sur l'éducation confrontée aux grandes tendances de la société. Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2016 permet ainsi de lire les évolutions actuelles au prisme des besoins en compétences et des contraintes du système éducatif.



Les principales tendances économiques, politiques, sociales, démographiques, technologiques, etc., sont analysées et débouchent sur des questions auxquelles l'éducation, prise au sens large (enseignement, formation continue, transmission, etc.), devra répondre.

L'essor des biotechnologies est mis en avant pour questionner le défi, pour l'école, de la consommation de médicaments visant à améliorer les performances cognitives, ou encore l'enjeu pour l'enseignement supérieur des compétences nécessaires à cette industrie, et enfin l'impact de ces technologies sur la longévité humaine et donc sur la demande de formation tout au long de la vie.

Source : OCDE

http://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/les-grandes-mutations-qui-transforment-l-education-2016 trends edu-2016-fr

Produits biosourcés : un potentiel économique à développer

Dans le numéro 47 de sa *Lettre Stratégie*, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) fait la synthèse de ses travaux sur le marché des produits biosourcés. Provenant pour tout ou partie de la biomasse, renouvelables, ils remplacent des produits minéraux ou pétrochimiques dont l'empreinte carbone est souvent supérieure : peintures, colles, solvants, détergents, cosmétiques, isolants, plastiques, etc. Sauf dans certains secteurs à haute valeur ajoutée (cosmétiques par exemple), leur utilisation reste limitée en raison d'un prix élevé par rapport à leurs homologues moins « verts ».

Selon l'<u>étude prospective pilotée par l'Ademe</u>, le potentiel en emplois industriels et en débouchés pour les filières agricoles et forestières est important, ainsi que les gains attendus en matière environnementale. Il s'agit désormais d'accompagner et renforcer ce développement par des politiques publiques efficaces, en prenant appui sur l'<u>analyse comparative des dispositifs existant dans d'autres pays</u>.

Source : ADEME

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe-lettre-strategie-47.pdf

Le gouvernement australien s'oppose à la vente de 11 millions d'hectares de pâturage

La compagnie S. Kidman & Co, la plus vieille et plus grande exploitation d'élevage australienne, a été mise en vente en 2015. La dizaine de propriétés, répartie sur l'ensemble du territoire, représente 2,5 % de la surface agricole nationale (non arable). Comme le rapporte notamment *ABC*, la deuxième tentative d'achat par un groupement chinois (80 %) et australien (20 %) a une nouvelle fois échoué. Le ministre du budget a en effet déclaré cette vente « contraire à l'intérêt national ». Ceci a ravivé un débat intense entre les tenants d'un pragmatisme fort, conscients de l'absence d'investisseurs nationaux, et ceux qui souhaitent que l'accès à la propriété foncière agricole fasse l'objet de conditions d'accès encore plus strictes.

Source: ABC

http://www.abc.net.au/news/2016-05-03/chinese-bidder-for-kidman-cattle-empire-withdraws-offer/7380116

Barcelone, ville « amie de la culture végétarienne et végane »



Le 22 mars dernier, Barcelone s'est engagée à être une ville « amie de la culture végétarienne et végane ». Cette décision devrait se traduire entre autres par la publication d'un guide végétarien de la ville, comprenant des informations sur les commerces végétariens et végan. Il est prévu également que des repas végétariens soient servis chaque lundi dans tous les

établissements publics de la ville.

Barcelone n'est pas la première ville à se positionner sur cette thématique : par exemple, la ville de Gand a également engagé des démarches en ce sens.

Sources: mescourses pourlaplanete

http://www.mescoursespourlaplanete.com/Actualites/Barcelone_devient_la_premiaere_ville_Veg_

Friendly au monde 2347.html

consoGlobe

http://www.consoglobe.com/barcelone-ville-veg-friendly-cg

Publication de l'Insee sur le commerce de gros de produits alimentaires

En avril, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a consacré un *focus* au commerce de gros de produits alimentaires. Le secteur alimentaire représente, en 2013, un quart des ventes du commerce de gros, soit 179 milliards d'euros. Un tiers du chiffre d'affaires est généré par les centrales d'achats de produits alimentaires et près de la moitié des ventes concerne des produits frais (produits laitiers, œufs et huiles, fruits et légumes, viandes et poissons), même si la valeur a baissé entre 2005 et 2013.

Le secteur se concentre de plus en plus : en 2013, 9,5 % des entreprises réalisent 90 % du chiffre d'affaires, mais la situation est hétérogène selon les produits. Une structure sur quatre appartient à un groupe de sociétés (étranger dans 15 % des cas). De plus, 80 % des achats des grossistes se font en France et 57 % de leurs ventes auprès de détaillants. Enfin, ce secteur est peu ouvert aux échanges internationaux, avec là encore des différences en fonction des produits.

Source: Insee

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=if58

Conserver les espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées

Parue dans *Nature Plants*, une étude dresse le bilan de la conservation dans les banques de gènes de 1076 espèces sauvages apparentées à 81 cultures comme le millet, le blé ou les pommes. Elle conclut que plus de 95 % d'entre elles sont insuffisamment répertoriées. Les auteurs soulignent que ces espèces sauvages constituent des pistes d'adaptation face à la sécheresse, aux maladies ou aux nuisibles.

Source: Nature Plants

http://www.nature.com/articles/nplants201622

Mieux anticiper la mousson en Inde

Une nouvelle approche mathématique, testée sur des données passées et mise en œuvre par des chercheurs du *Potsdam Institute of Climate Impact Research* (PIK) et de l'université de Potsdam, permet de prévoir le début de la mousson en Inde deux semaines plus tôt par rapport à des travaux précédents, et sa fin six semaines plus tôt. La période de la mousson constitue une période cruciale pour les agriculteurs, en particulier pour le semis.

Source: PIK

https://www.pik-potsdam.de/news/press-releases/indian-monsoon-novel-approach-allows-early-forecasting

Une collaboration mondiale en recherche sur la santé animale

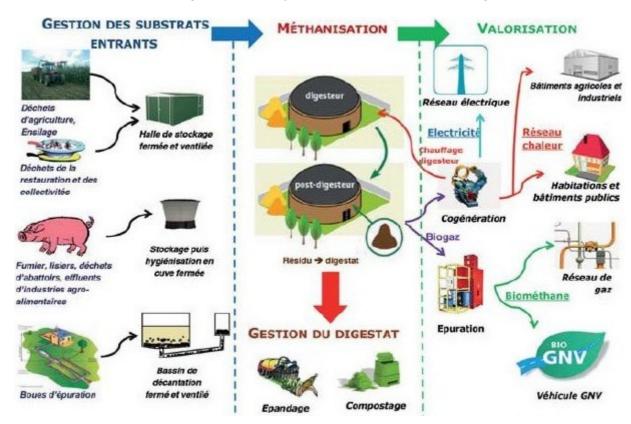
Le consortium <u>Star-Idaz</u>, regroupant des équipes de 50 pays, vient de publier un <u>rapport</u> qui liste des priorités en termes de maintien de la santé animale mondiale. Neuf maladies prioritaires sont identifiées parmi lesquelles l'influenza, la rage, la brucellose, la salmonellose et la fièvre aphteuse. Pour ce qui est des enjeux transversaux, le rapport a priorisé les alternatives aux antibiotiques, la vaccinologie et l'incidence de l'élevage sur le réchauffement climatique.

Source : Le Point Vétérinaire

http://www.lepointveterinaire.fr/actualites/actualites-professionnelles/160420-une-alliance-mondiale-contre-les-maladies-animales.html#ancre-reactions

Lever les freins qui limitent le développement du biogaz

L'Académie des technologies a publié, en mars, un rapport sur le biogaz et ses perspectives tant techniques qu'économiques. Le document fait un tour d'horizon de l'intérêt que présente cette source d'énergie renouvelable, mais aussi de ses limites. Il se conclut par un inventaire des principaux moteurs et freins qui pourraient influencer, à moyen terme, le développement de cette énergie, dont la majeure partie proviendrait de l'agriculture.



Source: Club Biogaz

Source : Académie des technologies

http://academie-technologies-

prod.s3.amazonaws.com/2016/03/29/14/01/48/654/biogaz internet.pdf

ÉVÉNEMENTS A VENIR

- 12 mai-30 juillet, Montreuil

Exposition « Social Food », Centre d'art contemporain Le 116 http://www.montreuil.fr/outils/actualites/article/manger-et-vivre-ensemble-au-programme-de-la-nouvelle-exposition-du-116/

- 17 mai 2016. Paris

Journée débat sur l'attractivité des métiers de l'élevage http://idele.fr/contact/publication/idelesolr/recommends/attractivite-des-metiers-de-lelevage.html

- 17-19 mai 2016, Bordeaux

46^e Congrès du Groupe français des pesticides http://www.gfpesticides.org/

- 23-25 mai 2016, Montpellier

3° Congrès européen d'agroforesterie, organisé sur le thème "Agroforestry on the main stream?" par la Fédération Européenne d'Agroforesterie

http://www.agroforestry.eu/conferences/III_EURAFConference#Programme

- 27 mai 2016, Toulouse

Séminaire « Une nouvelle version du scénario Afterres2050 à découvrir et à débattre », organisé par Solagro

http://solagro.org/agenda#date21

- 30-31 mai 2016, Nouan-le-Fuzelier

3º journées nationales techniques de l'Agriculture de Conservation des Sols http://www.apad.asso.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=211&Itemid=918

- 31 mai 2016. Paris

Colloque « Animal, viande et société : des liens qui s'effilochent », organisé par le CIV http://colloque-civ.evenium.com/site/civ-2016/presentation:jsessionid=JvEbY! XlylphNgG2QoGBhZE8.ql1?locale=2&surveyName=Default&pg=presentation

- 31 mai 2016, Paris

Colloque « Fertilisation et impact environnemental. Comment les bonnes pratiques de fertilisation participent à la réduction de l'impact environnemental des filières », organisé par le Cercle CERES http://lecercleceres.org/conference-ceres_1.html

- 31 mai et 1er juin 2016, Dijon

1^{ères} rencontres francophones sur les légumineuses, organisées par l'Inra, le CIRAD, Terres Univia et Terres Inovia

https://www.b2match.eu/rencontres-francophones-legumineuses

- 2 juin 2016, Paris

Journée « Les compléments alimentaires à base de plantes : sont-ils sûrs ? », organisée par le FFAS et l'Académie de pharmacie

- 2 juin 2016, Paris

Rencontres organisées par les instituts Carnot 3BCAR et Qualiment https://www.b2match.eu/rencontres-carnot-3bcar-qualiment

- 7 juin 2016, Paris

Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle, sur le thème « La faim des haricots : regards croisés sur la place du végétal dans l'alimentation »

https://www.eventbrite.fr/e/inscription-rencontres-de-la-fondation-louis-bonduelle-24376170783? ref=ecount

- 8 juin 2016, Paris

Colloque « Pertes et gaspillage en milieu urbain : leviers pour une réduction ? », organisé par l'Inra https://colloque.inra.fr/pertesetgaspillagesenville2016

- 8-9 juin 2016, Paris

Conférences « Les marchés mondiaux du lait et de la viande en 2016 », organisées par l'Institut de l'Élevage

http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/rendez-vous-aux-conferences-marches-mondiaux-2016.html

- 9-10 juin 2016, Clermont-Ferrand

Colloque « La libéralisation des marchés laitiers : évolution des politiques publiques, conséquences et adaptations des acteurs économiques », organisé par la SFER, VetAgro Sup et l'UMR Métafort

http://www.sfer.asso.fr/les colloques thematiques/liberalisation des marches laitiers

- 9-10 juin 2016, Paris

Colloque « Retour sur la COP 21. Où en est la « climatisation » du monde ? », organisé par l'Ifris, le pôle Gouvernance environnementale et controverses sociotechniques de l'ISCC, le Centre Alexandre-Koyré et la Région Île-de-France http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?article2225

- 14 juin 2016, Beauvais

Colloque de clôture du projet ABC'TERRE : « Atténuation du Bilan de gaz à effet de serre agricole intégrant le Carbone du sol, sur un TERRitoirE »

http://www.agro-transfert-rt.org/2016/04/11/colloque-abcterre-14-juin-2016/

- 15-16 juin 2016, La Rochelle

11e édition des Journées Aliments & Santé

http://www.jas-larochelle.fr/fr/

- 16-17 juin 2016, Valence

Colloque « Les plastiques : quels enjeux pour demain ? Pollution physico-chimique et impacts environnementaux et sanitaires », organisé par l'Association pour la Recherche en Toxicologie http://www.aret.asso.fr/

- 17-19 juin 2016, Château

Rencontres 2016 de l'Atelier Paysan

http://www.latelierpaysan.org/Rencontres-Juin-2016

- 21 juin 2016, Paris

Conférence Benjamin Delessert « Mangeurs sous influence ? Sens et cerveau en dialogue » http://www.institut-benjamin-delessert.net/fr/actualites/liste-des-actualites/Conference-du-21-juin-2016-inscrivez-vous-/?displayreturn=true